© communication FNIC. 2026

(0959)

BRANCHE
Laboratoires de biologie médicale
extra-hospitaliers

LES SALARIÉS NE PEUVENT COMPTER QUE SUR LEUR MOBILISATION POUR EXIGER DE VERITABLES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.

Les organisations patronales ont une nouvelle fois décidé de terminer piteusement les négociations salariales de branche.

Ces pseudos négociations ont été entravées tout au long de l'année, par la mauvaise foi, la mauvaise volonté, ou les deux, de la Chambre patronale. Elles se terminent une fois encore par l' « arme fatale » des organisations patronales : la recommandation.
Et quelle recommandation… une hausse misérable tout juste bonne à amener les premiers coefficients de la grille salariale au SMIC !

Après des mois de justifications glissantes, de tergiversations diverses et d'excuses ressassées jusqu'à l'écœurement (la baisse du B, l'attente du PLFSS, l'endettement des laboratoires, et autres) l'année se termine de nouveau par une fin de non-recevoir à nos demandes d'augmentations salariales vitales.

Durant ces périodes d'échanges stériles, de leur côté, les salariés des laboratoires ont néanmoins continué à faire preuve de professionnalisme et d'une implication ayant permis d'augmenter les revenus des fonds financiers, devenus les vrais propriétaires des différents groupes de laboratoire.

La FNIC-CGT continue de dénoncer la politique de terre brulée menée par des décideurs qui se cachent derrière quatre syndicats patronaux qui prétendent ne pas disposer de mandat, pour éluder toute discussion sur les salaires.

Une fois encore, en plus du mépris affiché au grand jour des organisations patronales, les salariés devront supporter une nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat. Si les hausses de prix des produits de première nécessité, de l'énergie et des carburants ont déjà fortement impacté le niveau de vie des presque 46 000 salariés de notre branche, cette recommandation patronale va encore amener une plus grande paupérisation des travailleurs des laboratoires.

LA FNIC-CGT EXIGE QUE SOIT MIS FIN À CES SEMBLANTS DE NÉGOCIATIONS SALARIALES, ET QUE LES ORGANISATIONS PATRONALES AMÈNENT AU PLUS VITE DES RÉPONSES À LA QUESTION DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES REVENDIQUÉES.

IL EST INADMISSIBLE QUE LES SALARIÉS DE NOTRE BRANCHE NE PUISSENT PLUS VIVRE DÉCEMMENT DU FRUIT DE LEUR TRAVAIL, CAPTÉ À LA SOURCE PAR LES DIRIGEANTS AFIN DE REMBOURSER LEURS DETTES ABYSSALES.

IL EST URGENT

que les salariés de notre branche se mobilisent afin de faire entendre leurs revendications, et exigent de récupérer la part des profits qu'ils ont eux-mêmes créés !

FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT | Case 429 – 263 rue de Paris – 93514 Montreuil cedex /
Tél. : 01 81 21 33 00 / **www.fnic-cgt.fr** / e-mail : **contact@fnic-cgt.fr /** Nos réf. : MM/CP/2026-0036